

# ALERTE EXPULSION ZAD DU CARNET



Si tu as la possibilité de passer, ne serait-ce que pour quelques heures ou plusieurs jours, pour remplacer les copaines en vigie la nuit, le jour, boire un café, bricoler, apporter du matos et des joyeuseries : n'hésite plus !

**Autant que possible, apporte de quoi être autonome**, notamment de quoi dormir et de quoi manger et boire pendant ton séjour car nous risquons de manquer pour approvisionner tout le monde

## Récap'

**16 février** : un huissier accompagné de 40 gendarmes mobiles est venu lire et déposer une ordonnance d'expulsion.

**15 février** : un hélicoptère de la gendarmerie a survolé longuement pour la première fois depuis plus d'une semaine la Zad du Carnet. De nombreux contrôles routiers sont déployés dans les environs de la Zad du Carnet.

**11 février** : lors d'une visite à Nantes, interrogé par la députée Valérie Oppelt, Macron "a demandé la fermeté, c'est à dire une évacuation".

**10 février** : un huissier de justice est venu aux deux points d'accès de la zad pour lire une ordonnance du tribunal judiciaire de Saint Nazaire indiquant que nous sommes expulsable dès maintenant (ordonnance datée du 5 février).

**Les contacts, listes des besoins et un guide complet d'informations pour aider sur place ou à distance sont sur le site internet [zadducarnet.org](http://zadducarnet.org)**

**Infos urgentes par message** : envoyez « hello » au numéro à partir de l'application mobile Signal : + 1 25 12 92 15 43

# ALERTE EXPULSION ZAD DU CARNET



Si tu as la possibilité de passer, ne serait-ce que pour quelques heures ou plusieurs jours, pour remplacer les copaines en vigie la nuit, le jour, boire un café, bricoler, apporter du matos et des joyeuseries : n'hésite plus !

**Autant que possible, apporte de quoi être autonome**, notamment de quoi dormir et de quoi manger et boire pendant ton séjour car nous risquons de manquer pour approvisionner tout le monde

## Récap'

**16 février** : un huissier accompagné de 40 gendarmes mobiles est venu lire et déposer une ordonnance d'expulsion.

**15 février** : un hélicoptère de la gendarmerie a survolé longuement pour la première fois depuis plus d'une semaine la Zad du Carnet. De nombreux contrôles routiers sont déployés dans les environs de la Zad du Carnet.

**11 février** : lors d'une visite à Nantes, interrogé par la députée Valérie Oppelt, Macron "a demandé la fermeté, c'est à dire une évacuation".

**10 février** : un huissier de justice est venu aux deux points d'accès de la zad pour lire une ordonnance du tribunal judiciaire de Saint Nazaire indiquant que nous sommes expulsable dès maintenant (ordonnance datée du 5 février).

**Les contacts, listes des besoins et un guide complet d'informations pour aider sur place ou à distance sont sur le site internet [zadducarnet.org](http://zadducarnet.org)**

**Infos urgentes par message** : envoyez « hello » au numéro à partir de l'application mobile Signal : + 1 25 12 92 15 43

# ALERTE EXPULSION ZAD DU CARNET



Si tu as la possibilité de passer, ne serait-ce que pour quelques heures ou plusieurs jours, pour remplacer les copaines en vigie la nuit, le jour, boire un café, bricoler, apporter du matos et des joyeuseries : n'hésite plus !

**Autant que possible, apporte de quoi être autonome**, notamment de quoi dormir et de quoi manger et boire pendant ton séjour car nous risquons de manquer pour approvisionner tout le monde

## Récap'

**16 février** : un huissier accompagné de 40 gendarmes mobiles est venu lire et déposer une ordonnance d'expulsion.

**15 février** : un hélicoptère de la gendarmerie a survolé longuement pour la première fois depuis plus d'une semaine la Zad du Carnet. De nombreux contrôles routiers sont déployés dans les environs de la Zad du Carnet.

**11 février** : lors d'une visite à Nantes, interrogé par la députée Valérie Oppelt, Macron "a demandé la fermeté, c'est à dire une évacuation".

**10 février** : un huissier de justice est venu aux deux points d'accès de la zad pour lire une ordonnance du tribunal judiciaire de Saint Nazaire indiquant que nous sommes expulsable dès maintenant (ordonnance datée du 5 février).

**Les contacts, listes des besoins et un guide complet d'informations pour aider sur place ou à distance sont sur le site internet [zadducarnet.org](http://zadducarnet.org)**

**Infos urgentes par message** : envoyez « hello » au numéro à partir de l'application mobile Signal : + 1 25 12 92 15 43

# ALERTE EXPULSION ZAD DU CARNET



Si tu as la possibilité de passer, ne serait-ce que pour quelques heures ou plusieurs jours, pour remplacer les copaines en vigie la nuit, le jour, boire un café, bricoler, apporter du matos et des joyeuseries : n'hésite plus !

**Autant que possible, apporte de quoi être autonome**, notamment de quoi dormir et de quoi manger et boire pendant ton séjour car nous risquons de manquer pour approvisionner tout le monde

## Récap'

**16 février** : un huissier accompagné de 40 gendarmes mobiles est venu lire et déposer une ordonnance d'expulsion.

**15 février** : un hélicoptère de la gendarmerie a survolé longuement pour la première fois depuis plus d'une semaine la Zad du Carnet. De nombreux contrôles routiers sont déployés dans les environs de la Zad du Carnet.

**11 février** : lors d'une visite à Nantes, interrogé par la députée Valérie Oppelt, Macron "a demandé la fermeté, c'est à dire une évacuation".

**10 février** : un huissier de justice est venu aux deux points d'accès de la zad pour lire une ordonnance du tribunal judiciaire de Saint Nazaire indiquant que nous sommes expulsable dès maintenant (ordonnance datée du 5 février).

**Les contacts, listes des besoins et un guide complet d'informations pour aider sur place ou à distance sont sur le site internet [zadducarnet.org](http://zadducarnet.org)**

**Infos urgentes par message** : envoyez « hello » au numéro à partir de l'application mobile Signal : + 1 25 12 92 15 43